

o
n 33

Les jours de **LANS**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE VOTRE VILLAGE
ÉTÉ 2023

DOSSIER

BUDGETS 2023

P. 8

URBANISME

ZÉRO

ARTIFICIALISATION

NETTE EN 2050

P. 13

PRÉVENTION

REGISTRE DES

PERSONNES

VULNÉRABLES

P. 14



LANS-EN-VERCORS

SOMMAIRE

—
P. 03
LANS EN IMAGES

—
P. 04
ENFANCE & JEUNESSE

—
P. 06
CULTURE

—
P. 07
ENVIRONNEMENT

—
P. 08
DOSSIER

—
P. 10
TOURISME

—
P. 12
SANTÉ & PRÉVENTION

—
P. 13
URBANISME

—
P. 15
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENERCORS.FR

COMMUNEDELANSENERCORS

INSCRIVEZ-VOUS
À LA LETTRE
D'INFORMATIONS



Territoire
engagé dans
la démarche
Flocon Vert

Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



© Jérôme Narcy

ÉDITO

Merci, c'est par ce mot que je voulais commencer cet édit. Merci à tous ceux qui ont pu rendre possible cette saison hivernale, certes difficile, mais que l'engagement de tous a pu sauver, contrairement à certains pronostics pessimistes. Par ailleurs, le contexte budgétaire dans lequel nous évoluons aujourd'hui nous conduit à des recadrages forts pour ne pas perdre nos subventions et pour lesquels nous sommes bien accompagnés par le Département, la Région et l'État. C'est dans cette approche que nous avons choisi à l'unanimité de revaloriser fortement le salaire de nos agents qui se rendent chaque jour plus disponibles pour le service public et dont l'expertise est indispensable à la bonne marche de notre collectivité.

Enfin, je ne pouvais pas manquer d'apporter un soutien

appuyé à mes collègues maires et élus du plateau du Vercors, qui subissent des inscriptions injurieuses sur les façades des édifices publics, mairie d'Autrans, Maison de l'intercommunalité

« UN PEU DE SÉRÉNITÉ. »

taguées.... Les injures, non signées, sont non seulement le reflet de la lâcheté mais le signe d'une incapacité à débattre intelligemment.

À l'heure d'une guerre aux portes de l'Europe, alors que nous devrions travailler pour l'apaisement, chaque projet est source de conflit, favorisé sans aucun doute par le spectacle pitoyable qui nous a été offert sur les bancs de l'Assemblée Nationale. Chacun mérite le respect de sa personne, mais aussi du travail accompli. Ne nous comportons pas en enfants gâtés.

Michaël Kraemer

Maire de Lans-en-Vercors



© Le Cairn



©Mairie de Lans-en-Vercors



© La Passerelle

1. Le Cairn a accueilli « Boîte de Nuits », un spectacle familial qui reflète la politique d'accessibilité culturelle du Cairn, et dont les deux représentations ont affiché complet.
2. Inauguration des plaques installées sur les écoles en hommage à Léa Blain et Niki de Saint Phalle, en présence des enfants déguisés pour le carnaval.
3. Randonnée des enfants de la Passerelle, lors du mini-séjour organisé au Château de Blagneux, pendant les vacances de printemps.



OÙ ÉTAIENT-ILS EN AVRIL ?

En vacances, bien sûr ! Deux séjours étaient organisés par La Passerelle en plus de l'accueil de loisirs municipal à Lans : dans les Coulmes et au Château de Blagneux. Les enfants ont pu profiter de la nature pour se ressourcer, découvrir et jouer. Ils sont revenus avec, déjà, l'envie de repartir ! ■

ACTIV'ADOS EN ESCALE À LANS

L'accueil de jeunes intercommunal et itinérant du Service Enfance Jeunesse et Vie locale de la CCMV, c'est aussi à Lans ! Le local jeunes est un espace de retrouvailles pour discuter, jouer, se poser ou se donner rendez-vous avant de partir en vadrouille ou pratiquer une activité. ■

DANS LES COULISSES

Dans le cadre du programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" les enfants des classes concernées ont pu visiter la chaufferie bois de la commune et découvrir son fonctionnement.



© Mairie de Lans-en-Vercors

LE BOWL : UN ÉQUIPEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL, QUI L'ÊT CRU ?



© Mairie de Lans-en-Vercors

Pensé par les jeunes et pour les jeunes, le bowl s'avère correspondre à toutes les générations. Eh oui, la pratique de la trottinette ou du skateboard ne s'arrête pas à 20 ans !

Les sources ne seront pas révélées, mais des témoins affirment avoir vu des grands adultes s'entraîner et se défier régulièrement. Peut-être ont-ils peur de se faire surpasser par leurs enfants ou est-ce juste parce que cet équipement permet de pratiquer de manière ludique ces sports à roulettes ? Cela restera un mystère ! Mais ce qui est certain, c'est que les roues sont plus usées que les genoux, car tous les pratiquants évoluent de manière sécurisée sur le bowl. La régulation et le rappel des règles se fait naturellement entre tous, c'est un bon indicateur de l'appropriation de cet équipement par les habitants, petits et grands ! Bunny-up, tailwhip, barspin... ces figures n'auront bientôt plus de secrets pour vous ! ■

LES CHANTIERS VERTACOS SONT DE RETOUR POUR 3 SEMAINES AU SERVICE DE LA COMMUNE

La Communauté de communes du Massif du Vercors, les communes du plateau et l'Info-Jeunes Vercors 4 Montagnes de L'Agopop, Maison des habitants, proposent des « Chantiers Vertacos » pendant les vacances d'été et d'automne. Pendant quelques jours, les jeunes de 14 à 17 ans sont encadrés par des professionnels des services techniques, administratifs, ou des services animation et réalisent de petits travaux rémunérés : manutention de mobilier aux écoles, opérations de nettoyage, peinture des boiseries de la façade sud du bâtiment de la maternelle, nettoyage d'étagères, réparations du mobilier de la médiathèque ou encore élagage.

Trois périodes d'intervention à Lans : du 21 au 25 août, du 28 août au 1er septembre et du 23 au 27 octobre 2023.

La réunion de signature des contrats de travail des jeunes, accompagnés de leurs parents, aura lieu le jeudi 29 juin à 19h en salle Saint-Donat. ■



FÊTES DE FIN D'ANNÉE AUX ÉCOLES

Rendez-vous les 23 et 30 juin pour célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances.

De nombreuses surprises et jeux vous attendent, venez nombreux !

TOUT UN ÉTÉ À LA PASSERELLE !

Une nouveauté cette année, la Passerelle ne fermera pas au mois d'août. De quoi profiter pleinement du super programme qui a été concocté par une équipe pédagogique motivée et pleine d'idées.

Cette fois encore, deux séjours sont proposés : à Die pour les CM du 10 au 14 juillet et au lac de Paladru pour les enfants en CP-CE du 24 au 28 juillet.

Tout ne sera pas dévoilé, mais lors des séjours, une chose est sûre, les enfants auront besoin d'un maillot de bain !

Pour celles et ceux qui ne seront pas en séjour, le programme d'animation s'annonce haut en couleur. Les alentours de l'accueil de loisirs offrant une multitude de possibilités, les enfants pourront explorer, jouer, expérimenter, fabriquer ou cuisiner et des grands jeux viendront rythmer les journées. De quoi bien occuper l'été ! ■

UN IMMENSE MERCI AUX PARTICIPANTS !



© Mairie de Lans-en-Vercors

Le 13 mai, les habitants d'ici et d'ailleurs étaient nombreux pour participer à la matinée éco-citoyenne, organisée dans la joie et la bonne humeur par les jeunes du CMJ. Merci à vous d'être venus au mépris d'une météo capricieuse, cela a permis de ramasser 75 kg de déchets !

De nombreuses personnes sont venues profiter des différentes expositions et animations proposées par l'ensemble des partenaires, merci à eux pour leur présence. ■

SUR LA ROUTE DE LA RÉSISTANCE

77 enfants de l'école Léa Blain et 15 adultes ont rallié Bois Barbu, Valchevrière, Herbouilly, La Chapelle-en-Vercors et Saint-Agnan à vélo. Sur ces hauts lieux de la Résistance, des témoins affirment que les enfants étaient plus vaillants que les adultes, alors que les kilomètres défilaient et que la pluie tombait ! Ils ont même participé, avec l'aide d'Hervé et Nadège, à la confection des repas. Bravo ! ■

PAUSE ESTIVALE POUR LE CMJ

La dernière rencontre du conseil municipal jeunes s'est tenue le 13 juin, l'occasion de faire le bilan de cette année synonyme d'investissement. L'équipe agrandie du CMJ a été sur tous les fronts : le marché de Noël avec le Sou des écoles, le concours de sculptures de neige, la cabane de Font Froide, la buvette du carnaval de la Passerelle et la matinée éco-citoyenne. Sans oublier leur présence sans faille aux commémorations aux côtés des anciens combattants. Bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures ! ■

ÇA BOURGEONNE EN MATERNELLE



© La Passerelle

Deux haies, une gourmande et une fleurie, et quatre arbres fruitiers ont été plantés le 27 avril à l'école maternelle par les élèves avec l'aide des services techniques de la commune. Ce projet, à l'initiative des enseignants, a été subventionné par le Coup de pouce vert éducation de la métropole de Grenoble Capitale verte européenne. Les principaux objectifs de cette végétalisation sont d'apporter de la biodiversité, de l'ombre dans la cour pour les années à venir ainsi que des plaisirs gustatifs pour les plus gourmands ! Les végétaux proviennent d'une entreprise locale et un mirabellier a été donné par un parent. ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE

POLAR VERT, TOME 1 : LES ALGUES ASSASSINES

Un roman policier de Thierry Colombié, éd. Milan, 2022.



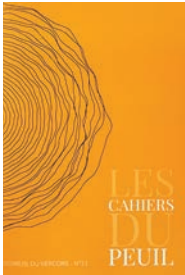
Klervi, une jeune fille de 17 ans, voit son monde s'effondrer lorsqu'elle retrouve, sur la plage couverte d'algues vertes, son frère dans le coma et son cheval mort.

Commence alors une enquête sur fond de questions écologiques, celle de la pollution en Bretagne et du trafic d'une espèce protégée, la civelle.

À partir de 14 ans.

LES CAHIERS DU PEUIL, HISTOIRES(S) DU VERCORS N°11

Édité par la CCMV, janvier 2023.



Des passionnés d'histoire du territoire des Quatre Montagnes livrent le fruit de leurs recherches, nous éclairant sur notre identité passée. Avec des sujets tels que les gargouilles du clocher de l'église de Villard de Lans, l'histoire du cinéma à Autrans, ou encore l'histoire du choléra dans le Trièves. Dans ce dernier numéro, il est aussi question de l'épineuse question du captage et du partage de l'eau à La Balme-de-Rencurel, à partir de 1896. Édifiant ! Avec des fac-similés des conventions d'époque, à l'écriture limpide...

BLISSFUL LAND, TOME 1

Un manga d'Ichimon Izumi, éd. Nobi nobi, 2022.



Kang Zhipa, jeune apprenti médecin de 13 ans, mène une vie heureuse dans les montagnes tibétaines.

Au rythme des cueillettes d'herbes médicinales, des préparations de remèdes, des plats traditionnels qui nous donnent l'eau à la bouche, se tisse le récit du quotidien.

Une plongée douce et délicate dans le Tibet du XVIIIe siècle ! À partir de 12 ans. ■

UN LIEU QUI VIT POUR VOUS, GRÂCE À VOUS

Le centre culturel et sportif le Cairn accueille de nombreuses associations qui contribuent pleinement à faire vivre toute l'année ce lieu de découverte et de partage d'expériences et d'émotions. Activités sportives, culturelles, fédératrices et festives, cet espace polyvalent prend vie grâce à ses usagers.

Après deux saisons escamotées, remaniées, marquées par de nombreux reports, annulations, voici une 7e saison qui s'achève dans une sérénité retrouvée. Aussi et surtout, car vous êtes bel et bien de retour ! Pour le Cairn, c'est non moins de 13 spectacles complets !

Des remerciements sont de rigueur, un enthousiasme de circonstance et la promesse de belles surprises pour la saison prochaine. ■



© Le Cairn



© Le Cairn

UN FESTIVAL, DES « FESTIV'OH » !

Le festival Les Théâtrales du Vercors fêtera sa 8e édition du 22 au 24 septembre. Il est le fruit du travail conjoint de la compagnie La Bande à Mandrin, le Cairn, l'office de tourisme intercommunal (OTI), avec le soutien de la médiathèque intercommunale et de l'office de tourisme de Villard-de-Lans. Des propositions variées de théâtre classique ou plus contemporain.

Le Cairn accueillera également le spectacle d'ouverture du festival Y'a tout ça ! organisé par Les Arts s'en Mêlent. Un échange de programmations riche de rencontres, qui vise une cohérence de propositions artistiques sur un même territoire. Rendez-vous du 31 octobre au 4 novembre !

Le 35e festival Jeunes Bobines se déroulera du 25 au 30 décembre, alliant les énergies de celles et ceux qui rêvent de vous offrir un Noël magique : Cairn, Clap, OTI, médiathèque, mairie et tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible ! ■

TONTE RAISONNÉE : LE RETOUR !

Au bord des routes,
il faut trouver un
équilibre entre sécurité
routière et préservation
de la biodiversité.
Grâce à cette tonte,
c'est fait !

LA RICHESSE DE LA FORÊT DU VERCORS

Dans le Vercors, la forêt occupe 70 % du territoire, contre 40 % en Isère. Très diversifiée en raison des différences d'altitude, de la variété et de la richesse des sols et de l'action humaine, c'est un véritable trésor. Cette forêt est productive : les deux tiers sont utilisés pour le bois d'œuvre (charpente, palette, emballage) et un tiers pour le bois énergie. L'exploitation forestière fait vivre de nombreux professionnels de la filière bois. Au-delà de leur productivité économique, les forêts sont aussi un refuge essentiel de biodiversité, notamment à travers les anciens boisements. Attirant de nombreux visiteurs, randonneurs, chasseurs ou encore naturalistes, la forêt remplit aussi une fonction sociale et le partage des espaces est primordial pour maintenir cet équilibre. Une ressource à valoriser et protéger ! ■

L'AMBROISIE : UN VÉRITABLE FLÉAU



Le pollen de cette plante, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture et pour la biodiversité. Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est très difficile de l'éradiquer une fois qu'il s'est installé.

◆ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie : www.ambrosie-risque.info ■

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE : NON !

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage au fioul, ou près de 6000 km parcourus par une voiture diesel récente. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Les végétaux, c'est à la déchetterie qu'ils doivent finir leur vie ! ■

UN POUR TOUS, TOUT SE COMPOSTE...

... enfin, presque ! Le tiers de nos poubelles d'ordures ménagères est constitué de matières biodégradables, ce qui fait du compostage un choix judicieux tant sur le plan économique qu'environnemental, d'autant plus que la loi sur la Transition Énergétique prévoit d'interdire les biodéchets dans les conteneurs de déchets résiduels d'ici 2024. Depuis 20 ans, la CCMV accompagne les particuliers et les entreprises dans la réduction des déchets.

◆ Plus d'infos : www.vercors.org/environnement/dechets/reduire-ses-dechets ■

DE NOUVEAUX ARCEAUX À VÉLOS



Dans le cadre du schéma des mobilités actives visant à développer la pratique du vélo et de la marche au quotidien, la CCMV et l'ensemble des communes cherchent à améliorer les cheminements des centres-bourgs, depuis les hameaux, et les itinéraires de rabattement vers la Via Vercors. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les investissements réalisés pour les arceaux à vélos sur la commune. Les derniers nés se trouvent devant les écoles élémentaire et maternelle de Lans. Mais ce ne sont pas les seuls, on peut également en trouver à l'office de tourisme, à la mairie et au Cairn. Tous à vélo ! ■

LE BUDGET : UN EXERCICE D'ÉQUILIBRISTE

Chaque année la commune se met au travail pour construire les différents budgets, en associant rigueur, maîtrise des coûts et ambitions, au service de la collectivité et de ses administrés. Les budgets ont été votés en conseil municipal le 21 mars.

PRÉPARER DES BUDGETS SINCÈRES

Garantir une construction budgétaire équilibrée et permettre la définition des priorités, ça ne s'improvise pas !

Le budget municipal se construit en plusieurs étapes :

- Travail technique préparatoire : clôture des exercices précédents, identification des leviers d'économies et d'ajustements, remontée des besoins et projets des différents services
- Présentation des éléments aux élus et définition des orientations politiques
- Élaboration des propositions et réunions de travail avec l'ensemble des élus pour affiner puis finaliser les arbitrages
- Présentation au conseil municipal et vote des différents budgets. ■



LA PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIÈRE INCHANGÉE

Chaque année, les bases de calcul de la taxe foncière sont soumises à des évolutions nationales. Ce sera le cas cette année encore, ce qui va induire une augmentation de celle-ci. Afin de limiter cette hausse, les élus de Lans-en-Vercors ont choisi pour 2023, de ne pas cumuler une augmentation locale à celle prévue par l'État, en maintenant le même taux d'imposition.

La sous-occupation des logements est aussi une préoccupation forte pour le territoire. Des outils sont en cours de développement à l'échelle nationale, notamment pour les zones touristiques où un déséquilibre fort existe entre l'accès au logement et les besoins, du fait du niveau élevé des loyers, des prix d'acquisition ou du faible renouvellement sur le parc locatif social. La taxe sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont des leviers qui devraient être opérationnels pour 2024 et qui pourront être intégrés à la réflexion sur la fiscalité locale lanière. ■

LE CAIRN : UN SOUTIEN ÉQUILIBRÉ

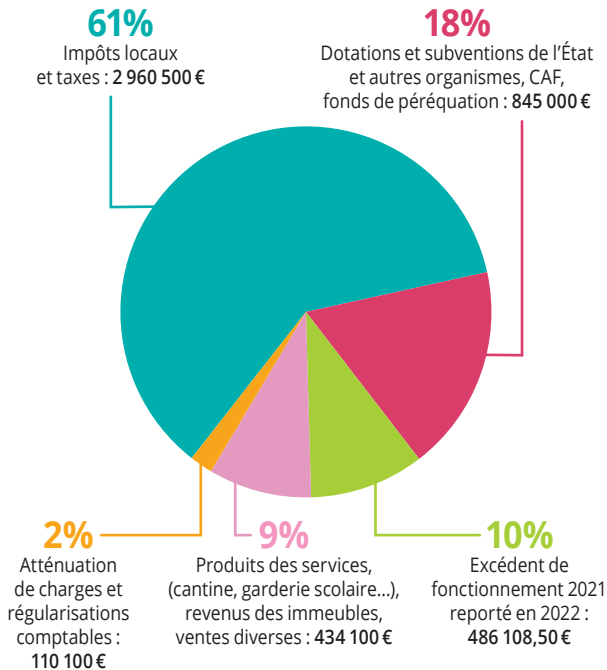
La commune verse chaque année une subvention d'équilibre à la Régie Personnalisée du Centre Culturel et Sportif (RPCCS). Ce soutien spécifique est prévu pour les établissements publics administratifs, dont les collectivités porteuses se doivent d'assurer le fonctionnement puisqu'ils n'ont pas de vocation industrielle et commerciale, à même d'assurer leur équilibre financier. Cette subvention s'élève à 305 000 € et permet notamment de prendre en charge les missions confiées par la commune, comme l'accueil des activités associatives. Malgré les hausses des coûts de l'énergie, la commune n'a pas augmenté la subvention d'équilibre pour les absorber, charge à la RPCCS de trouver ses propres variables d'ajustement. Des soutiens dédiés à des projets spécifiques, dont la commune a confié l'organisation au Cairn, viennent soutenir le budget : les Théâtrales du Vercors, la résidence de création et le festival Jeunes Bobines. ■

DES COMPÉTENCES VALORISÉES

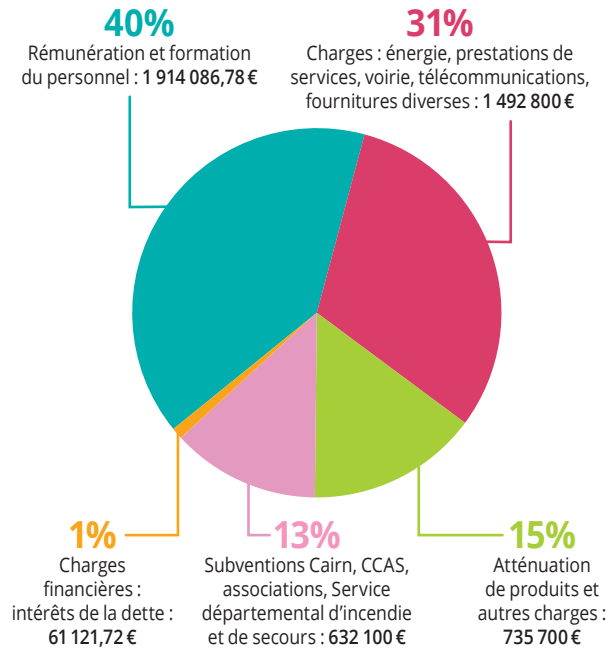
Afin de favoriser l'attractivité des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics, rendue difficile par le gel du point d'indice par l'État, et pour reconnaître la qualité du travail accompli, il a été décidé de faire de la revalorisation du salaire des agents, permanents et non permanents, un axe fort du budget 2023. ■

► BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT : 4 835 808,50 €

RECETTES



DÉPENSES



Source : Mairie de Lans-en-Vercos

► INVESTISSEMENTS : 2 156 134,42 €

BUDGET PRINCIPAL : 2 156 134,42 €

DÉPENSES

Rénovation du bâtiment nord de l'école - phase 1	776 044,32 €
Achats et travaux sur les bâtiments	746 996,46 €
Remboursements d'emprunts	259 810,02 €
Éclairage public	100 800,00 €
Sécurisation de la voirie	99 000,00 €
Matériel	96 518,52 €
Restes à réaliser des travaux engagés en 2022	76 965,10 €

RECETTES

Excédents cumulés 2022	1 325 154,42 €
Subventions	449 070,00 €
Emprunts et ventes de matériel	255 000,00 €
Fonds de compensation TVA	65 000,00 €
Taxe d'aménagement	45 000,00 €
Remboursement de dotation	16 910,00 €

BUDGETS ANNEXES

Eau potable et assainissement	729 096,51 €
Dont 561 861,74 € consacrés à l'entretien et l'amélioration des réseaux	

Bois et forêts	94 367,76 €
Dont 33 540 € de travaux et 34 827,76 € de plantations	

Source : Mairie de Lans-en-Vercos

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Respectons les espaces protégés
- Restons sur les sentiers
- Nettoyons nos semelles
- Partageons les espaces naturels
- Renseignons-nous sur la présence des troupeaux en alpage
- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- Gardons les chiens en laisse
- Récupérons nos déchets
- Laissons pousser les fleurs
- Soyons discrets
- Ne faisons pas de feu
- Préservons nos sites
- Privilégions le covoiturage et les transports en commun

♦ Retrouvez l'ensemble de la charte sur www.ffrandonnee.fr. ■



© Adobe Stock

PETITS OU GRANDS EXPLORATEURS, IL Y EN A POUR TOUT LE MONDE !

Ça marche ! La diversité des paysages et itinéraires font de Lans-en-Vercors un terrain propice à la randonnée pédestre. Toute l'année, les parcours sont balisés et entretenus.

Ça roule ! De nombreux itinéraires sont balisés et sécurisés pour rouler en VTT, vélo électrique ou en trottinette. La diversité des circuits existants permet de trouver son bonheur quel que soit son niveau et son rythme.

« CET ÉTÉ, ÇA SE MET EN ACTION À LA DÉCOUVERTE DES ALENTOURS ! »

Ça nage ! Une descente en canyoning pour découvrir un environnement varié et naturel, au rythme de l'eau. L'espace aqualudique de la Combe Oursière offre quant à lui la possibilité aux plus jeunes de barboter et de naviguer en radeau.

Ça vole ! Depuis la pente-école de Lans en Vercors, le Belvédère ou le Col de l'Arc, le parapente est un moyen doux pour découvrir les paysages de Lans en Vercors.

Ça trotte ! À cheval ou avec un âne de bât, ces parfaits compagnons de route sauront vous faire apprécier des balades en pleine nature au rythme des animaux.

Ça grimpe ! Sur les falaises, 3 sites d'escalade aménagés permettront aux débutants de s'initier et aux expérimentés de se perfectionner.

Ça explore ! Sous terre, la spéléologie vous fera découvrir ses trésors : rivières, cascades, puits, concrétions de calcite. Une nouvelle dimension est possible.

Ça détend ! Après toutes ces activités, un massage pour se relaxer et dénouer les tensions sera le bienvenu ! L'occasion de lâcher prise le temps des vacances à Lans.

♦ Toutes les activités sur www.vercors-experience.com ■

C'EST UN ÉTÉ RYTHMÉ QUI S'ANNONCE À LANS-EN-VERCORS !

Le top départ des animations estivales proposées par l'office de tourisme intercommunal du Vercors sera donné le 11 juillet aux Écuries du Col de l'Arc avec une soirée Country. S'en suivront de nombreuses autres qui viendront rythmer les semaines...

Tous les lundis du 17 juillet au 21 août les « Soirées de plein air » démarreront avec un barbecue dans le parc de l'office, suivi d'une retraite aux lampions jusqu'à l'Écluse pour profiter d'une animation nocturne (cinéma de plein air, contes, astronomie...).

Tous les jeudis, c'est une institution maintenant sur Lans, le « Marché nocturne en musique » déploiera ses stands de producteurs et artisans locaux dès 19h et un concert sera proposé de 20h à 22h.

Les Olympiades des 4 Montagnes auront lieu à Lans le 4 août. Cette fête de tous les offices de tourisme du plateau s'annonce, cette année encore, rocambolesque !

À chaque quinzaine sa thématique, voici ce qui attend les habitants et les vacanciers cet été : « Rythme&Cow's », « Nature et Mystère », « Des étoiles plein les yeux » et « Des pieds et des mains ».

De quoi être dans l'ambiance tout l'été ! ■



© Office de tourisme intercommunal

UN OFFICE DE TOURISME DE CATÉGORIE 1 !

Une nouvelle étape est franchie pour que Lans-en-Vercors soit à nouveau une station classée de tourisme. En effet, à l'appui du dossier présenté, le préfet de l'Isère a décidé de classer l'office de tourisme intercommunal Vercors en catégorie 1, le 28 mars dernier. Après la marque Qualité Tourisme, il s'agit d'une nouvelle reconnaissance du travail mené par les équipes de l'OTI Vercors pour développer et moderniser les services touristiques du territoire. ■

SUR LE CHEMIN DU PATRIMOINE

Cet itinéraire pédestre de 5,5 km vous fera découvrir l'histoire de la commune en 9 arrêts et 2h30 de balade. Grâce au livret-guide vendu au prix de 2€ à l'office de tourisme intercommunal, vous aurez toutes les clés de lecture de l'histoire de la commune.

Au départ de l'ancienne gare du tramway, vous embarquerez pour un voyage de l'époque des glaciers à nos jours. Comprendre son passé permet de mieux appréhender son avenir. Enfilez vos sabots et partez en voyage depuis votre porte ! ■



NOUVELLES AVENTURES POUR LUDOVIC MOULIN, NON LOIN DES MONTAGNES

C'est le 31 mai 2023 que Ludovic Moulin a quitté la Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans, après 25 ans passés au service des domaines skiables de Lans-en-Vercors.

Ludo, véritable couteau suisse de la station, est passé par de nombreux postes : daineur, pisteuse-secouriste, mais c'est lors de la saison 2011-2012 qu'il a été choisi comme directeur d'exploitation.

Sous son impulsion sont nés des projets qui signent l'identité des Montagnes de Lans : la production de neige de culture et le damage raisonné, le Vertige des Cimes, véritable aménagement toutes saisons, et la retenue collinaire avec son espace aqualudique, outil « gagnant-gagnant », ressource pour la neige de culture en hiver, îlot de fraîcheur l'été et abreuvoir pour les troupeaux. La passion de la montagne et son engagement pour le territoire sont les valeurs qui l'ont guidé dans ses choix. Nous lui souhaitons autant de réussite pour la suite ! ■



LES ASSOCIATIONS ANIMENT L'ÉTÉ AVEC DES ÉVÈNEMENTS EMBLÉMATIQUES

Les fêtes proposées par les associations locales sont devenues au fil du temps de réelles institutions grâce à leurs équipes de bénévoles toujours prêtes à s'investir. Toute l'année, elles œuvrent pour ces temps forts de l'été qui participent au rayonnement de la commune.

Les Bois Debout organisent la Fête des Bûcherons à la mémoire de Cédric Blanc. Cette année le rendez-vous est donné le 16 juillet. Démonstrations de débardage et concours de tronçonneuse seront à l'honneur.

Le 21 juillet, Cap Vercors propose une course à pied nocturne en solo ou en duo sur deux boucles d'environ 7 km. La « T'es pas Cap », une course sans pression où la bonne humeur est de mise.

Les Amis de l'Agriculture d'Antan seront présents le 23 juillet pour la fête du foin et le 27 août pour la Fête de la Moisson. L'occasion de (re)découvrir les techniques d'antan et les vieux tracteurs qui font tout le charme de ces festivités. ■

EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux d'extension de la Maison de Santé vont bientôt débiter et perturber pendant quelques mois l'accès au parking. L'équipe de la Maison de Santé s'efforcera de minimiser ces perturbations et prie les usagers de faire preuve de patience, de compréhension et de privilégier, si possible, un accès sans voiture. Avec l'aide des services de la commune, l'objectif est de maintenir un accès facile et sûr à la Maison de Santé. La coopération de tous est nécessaire pour aider à garantir la sécurité de chacun.

Cette extension vise à améliorer l'offre de soins, avec l'accueil de nouveaux professionnels de santé et de nouveaux services dans le cadre du Pôle de Santé « Santé en Vercors » et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé « Vertasanté ». ■

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION À LANS

Rendez-vous le samedi 24 juin dès 9h30 sur le parking de l'Aigle, pour une matinée centrée sur la sécurité et la prévention. Venez rencontrer et échanger avec des professionnels lors de cette matinée ludique et instructive (pompiers, gendarmerie, 7^e BCA, ONF, communes forestières, Spéléo secours, Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans...) ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

1 JOURNÉE DE TRAVAIL, 2 TENUES

Pour assurer la continuité des secours, les pompiers comptent sur les volontaires, mais en journée, la plupart d'entre eux travaillent. Les employeurs peuvent les autoriser à concilier leur activité professionnelle avec leur engagement de sapeur-pompier volontaire. À Lans-en-Vercors, c'est le cas pour Emeline Le Clézio, chargée du secrétariat général, de la prévention, santé et sécurité, et Emmanuel Radisson, agent des services techniques en charge de l'aménagement des activités de pleine nature. Tous deux sont officiers à la caserne de Villard-de-Lans.

Une convention de mise à disposition unit la mairie et le SDIS de l'Isère, les autorisant à partir en intervention et en formation sur leur temps de travail. Comme eux, vous souhaitez coiffer le casque brillant et venir en aide à vos concitoyens, venez rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires !

♦ Contact auprès du chef de caserne : gs.villardelans.chef@sdis38.fr ■

PERMANENCES SOINS INFIRMIERS

Centre de Santé infirmier

Permanence du lundi au vendredi de 8h15 à 9h et le samedi matin sur rendez-vous.

739 avenue Léopold Fabre
04 76 94 32 02.

Cabinet de soins infirmiers

Sur rendez-vous.

Maison de Santé

85 route de Grenoble

04 76 43 23 44.

RÉNOVATION DU PARC DE JEUX

Les aires de jeux font l'objet d'un contrôle minutieux par les services compétents qui les inspectent régulièrement pour qu'elles ne présentent aucun danger.

Mis en service il y a une dizaine d'années et malgré son entretien régulier, le parc de jeux du jardin des Lauzes a besoin d'un coup de frais pour voir gambader et escalader les enfants en toute sécurité : renouvellement des barrières, des garde-corps, du sol et mise en place d'un portillon.

L'espace de jeux sera fermé entre le 26 juin et le 7 juillet pendant les travaux, qui seront réalisés par une entreprise extérieure et pilotés par les services techniques de la commune. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN

À l'occasion de la rénovation énergétique du bâtiment nord de l'école Léa Blain, une réflexion va être menée sur la cour de récréation. Dans l'objectif de réduire l'imperméabilisation, de végétaliser et de s'interroger sur les usages, vont se réunir autour de la table, des élus, des agents de la mairie, des enseignants et des parents d'élèves afin de réfléchir, ensemble, au projet de la cour. Bien sûr, les enfants ne seront pas en reste, car après tout, les premiers utilisateurs ce sont eux ! ■



© Office de tourisme intercommunal

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN) EN 2050 : AU TRAVAIL !

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 fixe pour objectif l'absence d'artificialisation nette des sols à l'horizon 2050, alors qu'aujourd'hui en France, l'artificialisation des sols augmente 4 fois plus vite que la population.

Il s'agit d'une nouvelle ambition pour l'aménagement du territoire, visant à maintenir les fonctionnalités écologiques des sols (stockage du carbone, cycle de l'eau, prévention des risques naturels), à protéger la biodiversité, à favoriser l'autonomie alimentaire, à limiter les coûts économiques et énergétiques de l'étalement urbain, à préserver et améliorer les cadres de vie...

Cette loi, dont les implications ne sont pas encore toutes connues, va radicalement changer la gestion du foncier et de l'urbanisme.

« LE ZAN, UN RÉEL CHANGEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. »

La mise en œuvre du ZAN se fera de manière progressive. L'enjeu premier sera d'identifier les leviers de sobriété foncière et de renaturation et d'appliquer à tous les projets d'aménagement une démarche ERC : Eviter - Réduire - Compenser. Sur la décennie 2021-2031, il faudra déjà réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 50 % à l'échelle nationale. Puis ce sera au tour de la réduction de l'artificialisation, notamment par un mécanisme d'équilibre avec la renaturation des espaces qui vise à conserver les fonctions écologiques des sols, en particulier biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que le potentiel agronomique par son occupation ou son usage.

Les objectifs ZAN vont être progressivement intégrés aux documents de planification et d'urbanisme à l'échelle régionale avec le SRADDET d'ici février 2024, puis du PLUiH avant août 2027. ■

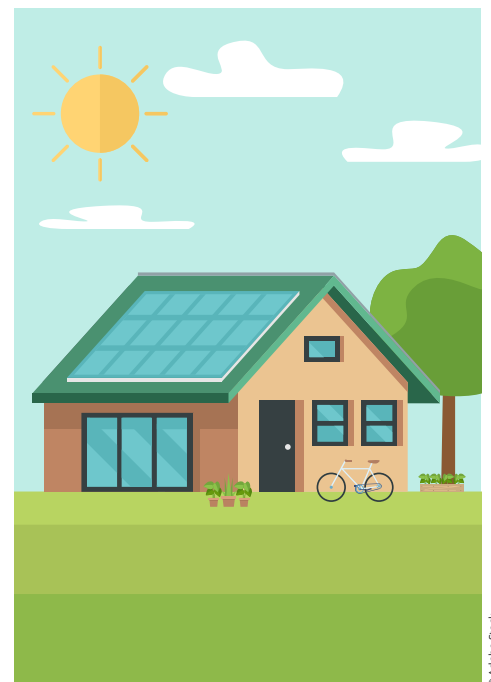
PHOTOVOLTAÏQUES, COMMENT ÉVITER DE TOMBER DANS LE PANNEAU ?

La prise en compte des énergies renouvelables dans l'habitat est devenue une obligation en 2013. La pose de panneaux solaires, thermiques ou photovoltaïques sur du bâti, et au sol dès lors que le panneau fait plus de 1,80 m de hauteur ou que sa puissance crête dépasse les 3 kW, est soumise à une autorisation administrative à solliciter auprès du service urbanisme de la commune.

Un projet d'installation de capteurs solaires est un projet architectural, inséré dans le paysage naturel et bâti qui l'environne. Sa qualité d'insertion peut s'analyser à différentes échelles de perception : celle du « grand paysage », celle de la parcelle et de son voisinage, celle du bâtiment. En fonction du site, du voisinage et des volumes bâtis, différentes implantations peuvent être envisagées, selon des critères énergétiques et architecturaux :

- au sol : adossé à un élément paysager, mur ou talus...
- sur une annexe : garage, abri de jardin, auvent de protection, véranda...
- sur le bâtiment principal : en façade, en toiture.

♦ Plus d'informations : www.mairie-lansenvercors.fr ■



© Adobe Stock



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

(PLAN CANICULE ET ÉVÈNEMENTS MAJEURS)

Article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

La commune de Lans-en-Vercors tient, dans le cadre d'une obligation légale, un registre nominatif d'alerte et d'urgence uniquement pour permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de nécessité. L'inscription sur le registre est facultative et les données sont recueillies sur la base de votre consentement. Le responsable de ce traitement est le maire de Lans-en-Vercors. Les destinataires des données sont le maire, le Préfet et les agents nommément habilités.

Ces données sont mises à jour chaque année et vous pouvez, sur simple demande, retirer votre consentement à tout moment. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Pour toute information ou exercice de vos droits, vous pouvez contacter le CCAS de Lans-en-Vercors :

1 place de la Mairie 38250 Lans-en-Vercors / 04 76 95 40 44 / estelle.noyer@lansenvercors.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À compléter et à retourner à :

CCAS Lans-en-Vercors - 1 place de la Mairie - 38250 Lans-en-Vercors
ou par courriel : estelle.noyer@lansenvercors.fr

Je soussigné(e)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

DATE DE NAISSANCE

 / /

TÉL. PORTABLE

TÉL. DOMICILE

sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes vulnérables de Lans-en-Vercors, en ma qualité de personne :

- De plus de 65 ans
- De plus de 60 ans et reconnue inapte au travail
- De moins de 65 ans vivant isolée
- Reconnue adulte handicap(é)e

ENTOURAGE

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM

PRÉNOM

TÉL. PORTABLE

TÉL. DOMICILE

LIEN DE PARENTÉ

MÉDECIN TRAITANT

TÉL.

INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL ET/OU SERVICE À DOMICILE

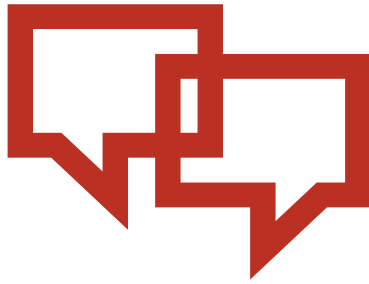
- Aucun
- Soins infirmiers
- Aide à domicile
- Portage de repas
- Téléalarme

NOM DE L'ORGANISME

Je signale au CCAS de la commune toute modification concernant ces informations pour mettre à jour mes données.

Fait à Lans-en-Vercors, le

Signature



LA MAJORITÉ

En dépit d'un faible enneigement naturel, grâce à nos structures performantes cette saison d'hiver nous permet d'afficher de bons résultats. Avec un taux de fréquentation conséquent, l'engouement pour le ski et l'attractivité de notre station restent intacts. Il faut saluer toutes les équipes qui ont déployé talent et énergie pour offrir des conditions d'accueil optimales.

Nous sommes conscients de l'importance de faire évoluer nos pratiques, en préservant les pratiques historiques existantes et en intégrant enjeux économiques et écologiques. C'est le sens de notre engagement aux côtés de Mountain Rider pour l'obtention du label Flocon Vert. Déployer des stratégies environnementalement vertueuses pour se diversifier judicieusement, implique de tenter de concilier l'afflux d'une clientèle touristique tout en préservant nos espaces naturels. Penser diversification, c'est aussi mettre en valeur notre patrimoine et valoriser la biodiversité des paysages. Une réflexion est engagée sur le site de l'Écluse avec le comité consultatif de la biodiversité et de l'environnement. Mais la diversification implique aussi une participation active des socio-professionnels acteurs de notre territoire et des associations. Notre vocation, c'est de permettre au plus grand nombre, aux familles de notre territoire, aux publics scolaires, aux personnes en difficulté sociale, d'avoir accès aux loisirs et aux vacances.

LA MINORITÉ

Dans un contexte de changement climatique qui gagne nos montagnes, conjugué à l'explosion du prix de l'électricité, l'activité de la régie d'exploitation des Montagnes de Lans a été résiliente et résistante au cours de cette saison 2022-2023. On peut s'en féliciter pour la bonne santé économique de notre village. Les efforts de l'ensemble des personnels de la régie, de l'école de ski, du ski club et le bénéfice de la neige de culture ont permis d'assurer 100 000 journées skieurs et 20 jours d'activité nordique, générant respectivement 802 975€ HT de CA en alpin et 56 900€ en nordique. La saison exceptionnelle 2021-2022 avait produit 1 426 583€ HT de CA en alpin et 129 930€ en nordique. Avec les excédents du budget 2021, malgré de légers déficits en 2022, l'équilibre budgétaire est respecté en 2023.

Nous sommes conscients que la moyenne montagne doit évoluer, le modèle de développement lié essentiellement au ski nécessite réflexion et adaptation. Il est nécessaire de prendre en compte le dérèglement climatique en assurant une transition réaliste, économique et environnementale, l'obtention du label Flocon Vert appelée également de nos vœux répond à ces objectifs.

Notre station satisfait les besoins d'une clientèle de proximité, apporte des services de qualité, soyons vigilants et optimisons le fonctionnement économique, agissons sur sa durabilité en réussissant notre diversification touristique.



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Horaires d'ouverture :
• Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
• Mardi de 8h à 12h

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication : Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction : Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©Focus Outdoor

Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

Cet exemplaire ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.





JOURNÉE PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Samedi 24 juin 2023 • 9h30-13h
Domaine de l'Aigle

Animations diverses pour tous les âges, recrutement, sensibilisation



LANS-EN-VERCORS